LE VIOLON INUTILE

Dans une galerie de peinture à Paris se trouve un tableau remarquable dont le sujet est le suivant : on voit étendu devant soi un jeune homme pâle et épuisé par la souffrance ; il repose sur sa couche, et regarde d'un air d'affectueuse tristesse le violon qu'il a déposé sur une table à ses côtés. Sur le visage du malade on lit la douleur profonde qu'il ressent à ne plus pouvoir manier l'instrument dont il est passé maître, et à l'aide duquel il a remporté mille triomphes artistiques dans des réunions de spectateurs capables d'apprécier et de s'extasier en l'écoutant.

Un de nos correspondants, atteint lui aussi d'une maladie grave, avait été également obligé d'abandonner l'instrument qui le consolait et l'égayait après ses travaux. Fort heureusement pour lui, il se trouve maintenant guéri. Il exerce la profession de représentant de commerce et demeure à Vierzon (Cher). Voici comment il raconte lui-même son histoire.

" En 1892, " écrit-il, " je commençai à souffrir de maux d'estomac qui durèrent dix-huit mois. Ce mal m'épuisa tellement que je perdis 56 livres de mon poids. A cela je ne me sentais pas bien la nuit. Il me semblait avoir un poids sur l'estomac. On me fit prendre plusieurs purgatifs sans résultats. Je n'avais plus d'appétit et pendant deux mois je vécus entièrement d'un peu de soupe. Ainsi devins-je très faible, et pendant deux mois me fut-il presque impossible de m'endormir d'un sommeil naturel. C'est alors que j'essayai votre Tisane américaine des Shakers : au bout de quinze jours je me sentais mieux. L'appétit me revint, mes douleurs aux côtés cessèrent, je croyais revivre à une nouvelle existence. Ce magnifique résultat fut dû à huit flacons de Tisane américaine des Shakers, un remède auquel je dois certainement la vie. Je vous autorise à publier ma lettre qui pourra servir à éviter bien des souffrances à d'autres malheureux. Je me trouve actuellement aussi vigoureux qu'à vingt ans. Agréez mes remerciements les plus sincères. (Signé) Agoget. Vu pour la légalisation de la signature de M. Agoget, apposée ci-dessus. Vierzon, 11 juillet 1894. Le maire, (Signé) Dayen ".

Nous lisons dans une autre lettre : " Pendant huit ans j'ai été atteint d'affreux maux d'estomac qui semblaient se jouer de tous les remèdes. D'année en année ma faiblesse augmentait : d'abord je dus cesser de travailler, puis même de marcher. Lorsque j'essayai votre remède, je ne croyais point à son efficacité. *Au bout de trois jours*, j'allais beaucoup mieux. La constipation dont j'étais atteint avait cessé, les douleurs diminuèrent de jour en jour, l'appétit me revint. Après en avoir pris trois flacons, j'étais guéri. En vous exprimant toute ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre. (Signé) Jean Pinquet, Courtaccon, par Gondrin (Gers), le 8 juin 1894. Vu pour la légalisation de la signature de M. Agoget, apposée ci-dessus de M. Pinquet. (Signé) Barthe, adjoint. "

On nous écrit aussi : " Pendant vingt ans j'ai été atteint de dysenterie, dont aucun remède n'avait jamais pu me débarrasser. Je devins très faible et pouvais à peine travailler, ayant sans cesse des étourdissements et des douleurs névralgiques. J'avais des maux d'estomac, je maigrissais tout en étant très affaibli. Ayant lu dans un journal qu'une personne souffrant des mêmes symptômes que moi avait été guérie par la Tisane américaine des Shakers, je commençai à en prendre. Au bout de peu de jours, j'allais mieux ; l'appétit me revenait, je digérais mes aliments, mes maux de tête disparurent. Puis la dysenterie diminua et finit par cesser complètement. Je ne saurais trop vous être reconnaissant. (Signé) Maubert, Fort aux Halles de Paris, aux Lilas (Seine), le 4 juin 1894. "

Les résultats merveilleux obtenus dans ces divers cas, en apparence si différents, sont dus à ce que la source du mal était la même dans les trois cas — l'indigestion chronique ou dyspepsie — les désordres locaux n'étaient que des symptômes. Depuis qu'il a été importé d'Amérique en France, ce remède précieux a prouvé qu'il est réellement digne de la réputation qui lui a été faite, et a produit d'heureux résultats partout où il a été employé.

Ecrivez à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), qui vous adressera sans frais une brochure à ce sujet.

Prix du flacon 4 fr. 50 ; 1/2 flacon 3 fr. Dépôt — Dans les principales Pharmacies. Dépôt Général — Fanyau, Pharmacien, Lille, Nord, (France).

138

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

XXI

Morin rapporta fidèlement à Gérard sa conversation avec M. Millet-Duparc.

Le fils de Robert serra la main de son ami, s'arma d'un revolver et se dirigea vers la porte.

— Gérard ! s'écria l'avocat, en se précipitant vers lui, pour le retenir.

Le mari de Suzanne s'arrêta et froidement :

— Que feriez-vous à ma place ?

— La loi défend qu'on se fasse justice soi-même.

— Quand les lois humaines sont impuissantes contre les coupables, elles n'ont pas le droit d'empêcher l'exécution des lois divines.

Il s'accrocha au bras de Gérard et sortit avec lui.

Ils entrèrent dans le premier café venu et y consultèrent le Bottin où s'étalait en caractères d'annonces : l'adresse de H. Méroualle, directeur de l' « Office du Divorce ».

Quelques instants après, ils étaient rue de la Chaussée-d'Antin, en présence de Sébastien Plichet qui, toujours majestueux.

— Monsieur le directeur n'est pas visible aujourd'hui.

— Quand pourrai-je le voir ? insista Gérard.

— Pas de si tôt, car il se marie demain et part immédiatement après la cérémonie pour son voyage de noces.

— Demain ! Mme de Berly a donc donné son consentement ? s'écria Gérard en s'adressant à Morin.

— Il faut le croire, répondit Sébastien, qui prit pour lui l'exclamation.

— Où a lieu la cérémonie, interrogea M. de Chelles avec un calme qui surprit l'avocat.

— Le mariage civil à la mairie du huitième arrondissement, rue d'Anjou ; le mariage religieux à la Madeleine. Le premier à onze heures du matin, le second à une heure de l'après-midi. Si ces messieurs sont en relations avec M. le directeur, je puis leur remettre une lettre de faire-part, au cas où on aurait oublié de leur en envoyer une.

— Donnez, dit Gérard.

Il redescendit dans la rue avec Morin.

— Et maintenant ? interrogea ce dernier.

— Maintenant, fit le mari de Suzanne d'une voix sourde, je rentre chez moi, car je n'ai aucune chance de rencontrer aujourd'hui celui que je cherche, mais demain...

— Demain !

— Demain, je serai à la mairie. J'ai refusé à Mlle de Berly d'être son témoin, je voulais même m'abstenir d'assister à la célébration de son mariage, mais je viens de changer d'avis.

— D'ici à demain, pensa l'avocat, je m'arrangerai pour l'empêcher d'entrer à la mairie d'abord, à l'église ensuite. Avant tout, pas de sang !

Avant de rentrer chez lui, Gérard passa rue des Moines, ayant hâte de savoir comment Méroualle s'y était pris pour arracher le consentement à Mme de Berly.

— Je le punirai en même temps de cette dernière infâmie, se disait-il.

Il y avait plus d'un mois que Jeanne était tombée malade.

Depuis huit jours seulement, le médecin l'avait déclaré hors de danger et sa convalescence se poursuivait avec une étonnante rapidité.

On eût dit qu'elle se rétablissait à force d'énergie.

Bien qu'il la sût presque guérie, Gérard s'étonna de la trouver dans l'état où il la voyait, affreusement pâle sans doute et amaigrie au point de n'être plus que l'ombre d'elle-même, mais l'œil brillant de vie, et le corps animé d'une étrange vigueur nerveuse.

Quand celle-ci aperçut Gérard, elle ne lui laissa pas le temps de l'interroger.

— Vous savez que ma fille se marie ? lui dit-elle.

— Je le sais. Elle épouse Méroualle et je ne comprends pas que vous ayez consenti à ce mariage.

— Il le fallait, dit-elle simplement. Lisez cette lettre.

Elle lui montra la lettre de Marie dans laquelle celle-ci lui annonçait son incompréhensible détermination, en l'appuyant de l'aveu de son amour, plus incompréhensible encore.

— Et vous n'avez pas pensé, s'écria Gérard, que la malheureuse enfant, sans doute victime d'une séduction infâme, se vouait au malheur en devenant l'épouse de ce misérable ?

— Je l'ai si bien pensé, répondit-elle, qu'il a fallu m'arracher mon consentement. Encore, après cela, ai-je fait une dernière et suprême tentative auprès de Marie. Je lui ai écrit hier pour la supplier de revenir sur sa fatale résolution.

— Elle vous a répondu ?

— Oui. Et voici sa réponse.

Gérard lut les quelques lignes qu'elle lui tendait :

« Ma bien chère mère,

« J'aime mon fiancé. Il a ma parole et rien au monde ne m'empêchera de la tenir.

« Je considère ton consentement écrit comme bon et valable.

« Tu me pardonneras d'avoir résisté à tes derniers conseils et, pour me le prouver, tu seras à mes côtés, demain, pour assister à la célébration de mon mariage.

« Je t'embrasserai alors comme je t'aime.

» MARIE. »

— Et... vous irez ? demanda M. de Chelle.

— J'irai, répondit-elle avec un accent singulier.

— Ce mariage n'aura pas lieu, fit-il sur un ton d'énergie sombre.

— Qui l'empêchera ?

— Moi, au nom de mon père assassiné, et que j'ai le devoir de venger.

— Que parlez-vous de venger votre père en empêchant le mariage de ma fille ? s'écria Jeanne.

— Je ne permettrai pas au misérable qui a préparé le guet-apens dans lequel mon père a trouvé la mort, d'épouser une pure et sainte jeune fille comme la vôtre,

— Méroualle ! C'est lui qui a préparé ce guet-apens, dites-vous !

— C'est lui. Il est l'auteur de la fausse lettre qui vous a attirée auprès de celui qu'on allait tuer.

— Vous êtes sûr de ce que vous affirmez là ? reprit-elle avec égarement.

— Sûr.

Elle couvrit son visage de ses mains et demeura pendant quelques secondes plongée dans une effroyable méditation.

Méroualle avait causé la mort de Robert.

Elle l'ignorait quand elle était tombée dans les bras de l'infâme.

Et voilà maintenant qu'il voulait lui prendre sa fille !

Elle se redressa dans un mouvement de superbe protestation et contemplant la face pâle de Gérard, frappé, lui aussi, par Méroualle, et comme fils et comme époux :

— Ami, vous voulez le tuer ?

— Oui, fit-il les dents serrées.

Elle se suspendit à son cou et, p pliante :

— Je vous le défends ! vous êtes un noble cœur, vous ! Jamais vous n'avez eu à vous reprocher une défaillance. Je ne veux pas que vous vous souilliez d'un crime !

— On n'est pas criminel quand on est justicier ! dit-il en la repoussant.

Et il sortit, la laissant frémissante, la bouche contractée par l'horreur, l'œil éclairé d'une flamme sombre.

. . . . . .

Marie avait passé trois semaines, cachée avec Stéphane et Palmyre, dans un petit village des environs de Bruxelles.

Méroualle, pendant ce temps, était resté à Paris pour s'occuper de la publication des bans et de tous les préparatifs du mariage.

A son retour à Paris, et l'avant-veille du jour fixé pour le mariage, Marie vit paraître Méroualle devant elle.

(*A suivre.*)

Plus d'Oppressions ni

ASTHME

Mr L. Bruneau, Pharmacien à Lille 74, Rue Nationale, envoie GRATIS et FRANCO UNE BOITE D'ESSAI de Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE avec nombreux Certificats de guérisons. SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Hémorrhoïdes

Guérison radicale et garantie en 10 jours, par les pilules F. GERRETH, 3 Fr. la boîte.

GOUTTE, RHUMATISME

Soulagement immédiat et guérison rapide par les Pilules énergiques du Val Gerreth, 6 Fr. la boîte.

Dépôt général : F. GERRETH, pharmacien, 15, rue du Chemin de Fer, Roubaix, dépositaire des produits du docteur Benders, de Londres, contre les maladies secrètes.

ASTHMATIQUES

Oppressés et Catarrheux

qui avez employé sans résultats heureux tous les remèdes connus, essayez donc la liqueur

ANTI-ASTHME

6 fr. 50 le flacon, dans toutes les Pharmacies.

Exiger le nom des dépositaires :
Masson, pharmacien à Rue, (Somme) ;
Taquet, pharmacien, Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
M. Dubois, pharmacien, Roubaix.
M. Decrème, pharmacien Tourcoing

Se défier des contrefaçons exiger le VÉRITABLE

ÉLIXIR TONIQUE DU Dr GUILLIÉ ANTIGLAIREUX

Refuser tout antiglaireux ne portant pas la signature Paul GAGE

Préparé par le Dr Paul GAGE Fils, Pharmacien de 1re Classe
Seul propriétaire de ce médicament, 9, rue de Grenelle-St-Germain, à PARIS

L'ÉLIXIR du Dr GUILLIÉ est un des médicaments les plus économiques comme *Purgatif* et comme *Dépuratif*, c'est le meilleur remède contre toutes les maladies occasionnées par la *Bile* et les *Glaires*.

Depuis plus de quatre-vingts ans, l'ÉLIXIR du Dr GUILLIÉ est employé avec succès contre les maladies du *Foie*, de la *Rate*, du *Cœur*, *Goutte*, *Rhumatisme*, des *Fièvres Paludéennes* et *Pernicieuses*, la *Dysenterie*, la *Grippe* ou *Influenza*, des maladies de la *Peau* et les *Vers intestinaux*, c'est le remède indispensable aux personnes fortes, à tempérament sanguin. Il peut être administré à la plus tendre enfance et à la plus extrême vieillesse, sans jamais donner lieu à aucune espèce d'accident. Chaque bouteille est accompagnée du *Traité de l'Origine des Glaires*, du Dr GUILLIÉ. Cette brochure est adressée FRANCO à toute personne qui en fait la demande.

Prix en France : la Bouteille, 3 fr. ; la 1/2 Bouteille, 2 fr. 50

PILULES d'EXTRAIT d'ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX du Dr GUILLIÉ
Le Flacon, 3 fr. 50. — Le 1/2 Flacon, 2 fr.

SIROP D'EXTRAIT D'ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU Dr GUILLIÉ
Ce sirop à base de curcuma d'un goût très agréable est le purgatif le plus facile à prendre aux femmes et aux enfants. — Le flacon.

PRÊTS d'argent sur simple signature, à long terme, 5 0/0, *rien d'avance*, achat de valeurs dépréciées et non côtées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

BOUGIE ANDRE à l'ICHTOL, inoffensif, guérit radicalement en quelques jours ÉCOULEMENTS, Intarissables, *Urécrites, Prostatites, Cystites*, AFFAIBLISSEMENTS, IMPUISSANCE, etc. ANDRÉ, Dr en Ph., r. Paradis, Paris. 6 f. par Poste 6 f. 50

VIN BIOTIQUE OZIL
(Bios, vie)
Le Flacon 4 fr. 50

Ce vin, de goût très agréable, à base de viande, fer, quinquina, cheux, etc., est le tonique le plus énergique connu. Il accroît la nutrition et la force de l'organisme dans tous ses éléments, et surtout en proportions bien pondérées. De plus, il est de tous les médicaments de ce genre, de beaucoup LE MEILLEUR MARCHÉ.

NE CONSTIPE PAS

Phie du Dr OZIL (*Licencié ès-sciences*)
60 RUE ESQUERMOISE (*Ne pas confondre*) LILLE 60

EN FACE LA SORTIE DE LA GARE

LILLE

32, Rue de Tournai

HOTEL **VICTOR DEPLANCK**

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES

Café des Voyageurs

Recommandé aux Voyageurs de Commerce

GUÉRISON RADICALE en **quelques jours** de toutes les **maladies contagieuses** les plus rebelles, même chroniques par la POTION VÉGÉTALE (sans mercure) qui guérit pour toujours les Ecoulements récents ou chroniques des 2 sexes, la Cystite, la Goutte militaire et toutes les maladies de la vessie.

Prix du flacon : 5 Francs.

Dépôt général : Duquesne, pharmacien, de 1re classe, Dunkerque. — Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs sans étiquette apparente.

Dépôts à Roubaix : Pharmacie COUVREUR, 20, rue Neuve. — Pharmacie LEFLON Grande-Rue, 169. Pharmacie DEBLOCQ, 178, rue de l'Epeule — à Tourcoing, pharmacie D. DECOUVELAERE, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Pharmacie DECLERCQ, rue de Menin, 164. — Pharmacie LOOTGIETER, rue de Lille, 108.

CONSULTATIONS GRATUITES
DU DOCTEUR MERLIER
Tous les jours de 3 à 5 h. et de 7 à 9 h. soir
148, Rue de Lannoy, 148 — ROUBAIX

BEC AUER

Brevets S.G.D.G. **Derniers Perfectionnements** Brevetés S.G.D.G.

4 HEUR. d'éclairage p. **5 C.** AVEC LE BEC BEBE | Intensité de 125 Bougies av. Bec N° 3 VÉRITABLE LAMPE A ARC

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

LE GAZ A LA PORTEE DE TOUS

C'est une heureuse innovation dans l'économie domestique que le compteur permettant de payer son gaz à mesure des besoins, et moyennant une légère surélévation de prix, de jouir de la gratuité de l'installation.

Pour assurer le parfait fonctionnement de ce compteur il suffit : 1° de mettre la clef de la boîte du mécanisme dans la position indiquée pour recevoir une pièce de 0,10 c. *française sans défaut*, (cette pièce doit entrer sans effort ; 2° de tourner la clef pour faire tomber la pièce dans la caisse ; 3° de répéter cette opération chaque fois que l'on veut mettre une pièce ; 4° de ne jamais mettre plus de 9 pièces consécutivement c'est-à-dire de ne pas dépasser le chiffre neuf du cadran des sous. A ce moment un petit volet se ferme.

GUÉRISON ASSURÉE
de toutes les
AFFECTIONS SECRÈTES, RÉCENTES OU INVÉTÉRÉES
par le traitement spécial du Dr O. DEUX
S'adresser à la
Pharmacie du Trichon
PLACE DU TRICHON, A ROUBAIX

Produits spéciaux pour les maladies de la peau : dartres, eczémas, Herpès, etc.
Pectoral sulfuro-balsamique DEUX, pour la prompte guérison des rhumes, bronchites aiguës et chroniques, enrouements, laryngites et toutes affections des organes respiratoires.
Pilules antinévralgiques.
Huiles de foie de morue vierge, la plus pure et la plus agréable.
Exécution soignée de toutes les ordonnances médicales.
PRIX MODÉRÉS
Grand assortiment de Bandages et Accessoires.

TRAITEMENT NOUVEAU en FRANCE
20 ans de succès en Angleterre et aux Colonies
GUÉRISON CERTAINE en quelques jours sans rien changer à ses habitudes des :
Maladies contagieuses des Voies urinaires — Echauffements — Blennorrhagie — Ecoulements de toute nature chez l'homme et la femme, par les Capsules vertes et l'Injection.
Vices du sang — Syphilis Chancres — Ulcères Dartres et toutes les maladies de la Peau par l'Elixir Régénérateur du Sang
du Docteur BENDERS, ancien médecin-major de l'Armée anglaise.
Dépôts : Pharmacies Lille, BUISINE, place de la Gare, LECLERCQ, Grand'Place ; LALISSE, rue du Sec-Arembault ; Roubaix, GERRETH, 15, rue du Chemin-de-Fer ; Tourcoing, VANNEUFVILLE ; Wattrelos BLANCKAERT ; Mouveaux, MONTAIGNE.

104

LA FILLE DU SUPPLICIÉ

ROMAN TRAGIQUE
(1870-1871)
PAR
Albert GOULLÉ

TROISIÈME PARTIE

LE TRANSFUGE

Partout se formèrent des comités dits de vigilance, où venaient se concerter les patriotes énergiques.

L'incroyable incident des canons sur affût que les chefs de l'artillerie avaient oubliés dans la partie de Paris où les Allemands allaient figurer une prise de possession triomphale, avait donné à ces comités un motif d'exister. C'étaient les vigilants de Montmartre, de Belleville, de la Butte-aux-Cailles qui avaient sauvé ces canons.

Le groupe que Louis Béru avait constitué sous le titre des Revanchards de Nanry était devenu une puissance. Il se réunissait rue Vandrezanne, dans la villa Rouge.

Béru, plus affermi que jamais dans ses intransigeantes méfiances ; Franchard, guéri de ce qui lui restait de naïve confiance dans la loyauté des ennemis du peuple ; le jeune Gustave Collet, qui venait d'acquérir une personnelle expérience, avaient été tirés de Mazas dans la nuit du 21 au 22 janvier, en même temps que Gustave Flourens, par une poignée de révolutionnaires qui avaient forcé la prison.

Le vieux Tell Bescher, qui depuis sa rentrée de la déportation de Lambessa s'était tenu dans l'ombre, réparaissait là, vétéran majestueux, sombre prophète au front chauve, à la longue barbe blanche.

On admettait quelques femmes : Joséphe Gérard, chez qui l'on était ; sa fille Annette ; Clara et Louise Dubosc, de qui le père et la mère étaient morts l'un à Lambessa, l'autre à Paris, tuée par la misère.

Louise avait été mariée, elle avait perdu son mari et deux enfants.

Clara, séduite par un vaurien, avait glissé à la basse prostitution.

Elles se retrouvaient après la trentaine sonnée, la ménagère vertueuse et la fille publique, également usées, vieillies, animées d'une pareille haine contre l'inique société.

Cette assemblée hétérogène avait acquis dans le 13e arrondissement beaucoup de considération.

Même des bourgeois, des commerçants patentés sollicitaient d'en faire partie, et ceux que l'on avait admis, loin de s'en cacher, s'en targuaient.

On jugeait là des différends entre citoyens, et l'arrêt rendu était accepté par les parties.

Naturellement ce n'était pas sur des affaires de justice de paix qu'on avait à se prononcer, mais sur des accusations périlleuses, sur des suspicions touchant le civisme de tel ou tel.

On exerçait même une autorité militaire, concurremment avec celles de la place de Paris et du général de la garde nationale, Clément Thomas.

L'armistice ne mettait pas fin à l'état de siège et ne supprimait pas le service de place.

Il y avait quotidiennement deux mots d'ordre : l'un donné par le gouverneur de Paris, l'autre par le Comité central de la garde nationale, composé de délégués élus qui siégeaient place de la Corderie-du-Temple.

Les patrouilles de nuit devaient avoir les deux mots d'ordre, pour n'être pas exposées à se voir refuser le passage.

On ne voulait pas, dans les faubourgs ouvriers, tolérer l'intrusion des gardes nationaux des quartiers voisins.

Telle était, répétons-le, la situation de Paris, bien avant la journée du 18 mars 1871.

Donc un comité de vigilance était installé dans la Villa-Rouge et y avait établi sa permanence.

A toute heure du jour et de la nuit, on était sûr d'y trouver des membres du comité.

Rien de moins défini, de plus illégal que leurs attributions.

Leur raison d'être et leur force étaient faites principalement de la méfiance populaire.

Après la capitulation, comme au début du siège, les parisiens avaient tendance à voir partout des traîtres.

Ils étaient persuadés que les mêmes hommes, qui n'avaient pas voulu employer leur patriotisme pour la résistance et qui avaient livré les clés de la capitale aux prussiens, livreraient aussi bien les habitants.

On croyait à un complot de réactionnaires, dont les « capitulards » faisaient partie et qui avait pour but le renversement de la République, la restauration de l'Empire ou de la royauté.

Napoléon III, en Angleterre ; Henri V, en Autriche ; le comte de Paris, en Belgique, étaient prêts à accourir au premier signal.

Les faubourgs de Paris assumaient la tâche de conserver la République et l'on savait gré aux vigilants de leur malveillance.

Ceux qui avaient à la villa Rouge leur quartier général étaient des citoyens connus de tout le voisinage, et de qui personne ne pouvait contester le patriotisme.

Depuis l'affaire des canons abandonnés que les gardes nationaux avaient sauvés, la méfiance générale s'était précisée, avait une base tangible.

On savait que le gouvernement projetait de reprendre ces canons, de commencer par là le désarmement du peuple.

Le dixième secteur n'était pas compris dans la partie où les Allemands allaient défiler ; l'artillerie de ses bastions n'avait pas été déplacée, mais elle n'était pour cela assurée contre une tentative d'enlèvement.

Le comité de vigilance veillait.

Dans les premiers jours du mois de mars, un citoyen se présenta à la villa et demanda à parler au citoyen Béru.

— Vous allez, répondit le jeune garde national à qui il s'adressa, le trouver dans l'une des pièces, en haut du perron.

Béru était justement « de permanence ». Le visiteur le vit assis à une table, causant des événements avec quelques membres du comité.

— Je suis, dit l'arrivant, le citoyen Dubos...

— Je vous connais bien, interrompit Béru, mal accueillant.

« Vous êtes le marchand de vins du coin de la rue... Qu'est-ce qui vous fait venir ici ?... Je croyais que vous n'étiez pas des nôtres ?

— Qui est-ce qui a pu vous dire ça ? Je suis un ferme républicain, citoyen Béru. Depuis que j'ai compris qu'on en veut à la République...

— Bon ! interrompit l'ancien lithographe, qui n'aimait pas les protestations de dévouement ; mais dites-moi tout de suite de quoi il s'agit.

— Voilà la chose. Tout à l'heure, j'étais à mon comptoir, quand un lieutenant d'infanterie est entré, s'est fait verser un verre de vin où il a seulement trempé ses lèvres, et puis s'est mis à me faire des tas de questions sur les voisins.

— Quelles questions ? et sur quels voisins ?

— Sur vous, sur plusieurs des membres de votre comité.

— Qu'est-ce qu'il voulait savoir ?

— Il ne me l'a pas dit. Mais c'était pas clair, ce qu'il demandait... Par exemple il parlait des officiers de secteur. Est-ce qu'il en vient chez vous ? — Oui, quelquefois, mais pas souvent, que je lui ai répondu. — En connaissez-vous quelques-uns par leur nom ? — Pas un seul. — Vous devez savoir à quel café ils se réunissent ? — Dame ! ils ne viennent pas me le dire. — Vos clients sont généralement des gardes-nationaux, n'est-ce pas ? — Naturellement, puisque tout le monde est garde-national. »

— Mais, interrompit Béru, ce sont là des propos insignifiants, comme en tiennent les gens qui parlent pour passer le temps.

— Attendez, citoyen. Alors le voilà qui me dit : « Quand des gardes-nationaux se rencontrent chez vous avec des officiers de l'armée, est-ce qu'ils ne se disputent pas ? — Non, mon lieutenant, que je réponds. D'abord, je ne permettrais pas que dans ma boutique on insulte des officiers. » Vous comprenez, citoyen Béru, que, si j'ai répondu ça, c'était pour lui faire causer, ce lieutenant-là... Moi, je suis un vieux républicain...

(*A suivre.*)